

Concernant les réponses apportées par le président sur le sujet à l'ordre du jour de la CAP, soit le recrutement par voie contractuelle et la formation initiale dans son ensemble :

- il considère que la nouvelle scolarité des A leur permettra de s'adapter plus rapidement à la réalité des services et qu'il s'agit là d'un progrès ...
- il a bien compris l'opposition de toutes les organisations syndicales à une nouvelle formation initiale pour la catégorie B s'inspirant du modèle mis en place pour les A.
- Pour l'hébergement des stagiaires, le président nous a informé que la direction générale signe des conventions avec des bailleurs publics et/ou privés afin d'optimiser l'offre de logements (c'est le cas avec une nette augmentation de logements proposés notamment sur Toulouse).
- Pour le recrutement de personnels en situation de handicap, le Président précise que sur le financement du FIPHFP, la DGFIP ne verse plus de contribution, dans la mesure où l'objectif légal fixé à 6 % est dépassé (simple hasard?) !

Il estime que de nombreux efforts sont réalisés pour intégrer au mieux ces personnels.

Concernant les aménagements de postes il existe un dispositif d'accompagnement (CRIF) et que sur le plan local le rôle incombe aux correspondants dans les Directions ;

- il a bien noté l'opposition ferme des organisations syndicales au stage pratique probatoire
- il informe la CAPN des difficultés de calendrier pour la scolarité des B à partir du 01/10, notamment sur les délais des stages découverte et d'application.

Il salue toutefois la « dynamique des recrutements au sein des trois catégories ».

**Public:** [CAP B](#)

[Archives CAP Titularisation](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---